

REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX ARMAND HENRIETTE

Dimanche 27 avril 2025

Étape 1 : Contre La Montre Individuel

Saint Benoit / Bras Panon

ITINÉRAIRE : Parcours de 8 km

Départ : RN2002 Bourbier les Rails Saint Benoit

Arrivée : Chemin CFR Bras Panon

CATEGORIES ET HORAIRES

7H30 1er départ

Puis toutes les minutes selon le tirage au sort

DAME U17- JUN -SEN – VET

U 17 G

ACCESS 1, 2, 3, 4

ELITE, OPEN 1-2 -3, U19, U23

CONSIGNE DE SECURITE : Il vous est demandé de Respecter le code de la route, ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

MOTO OUVREUSE : non autorisée.

VOITURE SUIVEUSE : 1 voiture autorisée par coureur.

VEHICULE : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement à l'arbitre lors de l'émargement.

La voiture devra respecter la distance réglementaire.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

Les systèmes d'ajouts de guidon, les guidons de triathlète, le casque profilé et les roues pleines sont interdits pour les catégories U17 G et U17 DAME.

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et l'arrêt.

BOISSONS : A récupérer à l'arrivée de chaque étape

RECOMPENSE : après le CLM au vélodrome de Bras Panon

Étape 2

11H00 Début de l'émargement

12H30 U17 G 1H00 + 2 tours

12H31 U17 Dames 1H00 + 2 tours

12H31 Dames Jun /sén/ Vét 1H00 + 2 tours

13H45 ACCESS 1-2 -3-4 1H15 + 2 tours

ITINÉRAIRE : Circuit de 2.700km

Départ : RN2002 (parking champ de foire), direction Paniandy, demi-tour au 1^{ème} rond-point de l'échangeur à lunettes de Paniandy, RN2002, demi-tour devant la mairie, arrivée RN2002 (parking champ de foire).

13H00 ELITE, OPEN 1-2-3, U19, U23

ITINÉRAIRE : Parcours de 98 km (cf plan)

Départ : Mairie de Bras Panon

Arrivée : RN2002 (Parking champ de foire de Bras Panon)

RAVITAILLEMENT : Uniquement à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes.

● ACCESS U17 G/ U17 D./ Dames Jun-Sén-Vet : NON AUTORISE

● ACCESS 1-2 -3-4 : NON AUTORISE

● ELITE, OPEN 1-2-3, U19, U23 : à partir du 20^{ème} km jusqu'au 20^{ème} dernier km, non autorisé dans le parc national (le Grand Brulé)

ARRET DE L'EMARGEMENT : 20 minutes avant chaque départ. Dossard à droite.

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Transpondeurs.

Les Transpondeurs sont à rendre obligatoirement immédiatement à l'arrivée de la 2^{ème} étape, sous peine d'amende.

ENGAGEMENTS : 15 € : par coureur +4€ si oubli dossard.

7€ pour les U7, U9, U11, U13, U15

Votre Dossard FFC 2025 est obligatoire !

Inscriptions en ligne obligatoires sur : www.webservices.re avant le vendredi 25 avril 2025 – 12H00.

ARBITRES : K. DUDON, E. GOULJAR, A. CHEFIARE, J.M. FURCY, D. LAURET, Y. BULIN, L. DERRIEN, V. ALMAR, J. FERRERE.

JEUNES ARBITRES : Lauryne INSULAIRE.

Juge à l'arrivée : A. CHEFIARE.

Président du jury : K. DUDON

RENSEIGNEMENTS – Portable : 0692 79 34 94 (Mickaël HENRIETTE)

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la FFC

**PROTOCOLE RECOMPENSES
ECOLE DE VELO DU GRAND PRIX Armand HENRIETTE**

3 premières U7 Filles
 3 premiers U7 Garçons

 3 premiers U9 Garçons
 3 premières U9 filles

 3 premiers U11 Garçons
 3 premières U11 Filles

 3 premiers U13 Garçons
 3 premières U13 FILLES

 3 premiers U15 Garçons
 3 premières U15 Filles

 3 premières équipes pour l'école de vélo

**PROTOCOLE RECOMPENSES
CLASSEMENT ETAPE DU GRAND PRIX ARMAND HENRIETTE
+ MAILLOTS DES LEADERS**

1^{ère} scratch Fem U17+
 1^{er} ACCESS 1-2-3-4
 1^{er} U17 Garçons
 1^{er} ELITE-OPEN-U19-U23

**PROTOCOLE RECOMPENSES
CLASSEMENT GENERAL DU GRAND PRIX ARMAND HENRIETTE**

3 premières Féminines U19+ 3 premières Féminines U19	3 premiers ACCESS 1-2-3-4 3 premiers ACCESS 2 3 premiers ACCESS 3 3 premiers ACCESS 4	3 premiers OPEN 1 ^{er} U23 3 premiers U19 1 ^{er} Vétéran en OPEN
3 premières U17 Dames	3 premiers U17 Garçons	